

Divers médias régionaux

29 mars 2026

Parution dans

- L'Est Republicain (Bar le Duc - Montbéliard)
- Le Progrès (Est Lyonnais - Bourg - Bresse - Val-de-Saône-Nord)
- Le Dauphiné Libéré -(Valence, Rhône Crussol et Vallée de la Drôme)
- Les Dernières Nouvelles d'Alsace (Erstein et Benfeld)
- L'Alsace (Colmar)
- Le Républicain Lorrain (Saint-Avold Creutzwald)
- Vaucluse Matin (Édition provençale)
- Le Bien Public (Région Dijonnaise)
- Le Républicain (Lorrain - Forbach)
- Vosges Matin (Saint-Dié - Remiremont)
- Le Bien Public (Haute Côte d'Or)
- Le Journal (Saône et Loire - Creusot-Autun)

Audience : Nc

Économie. Quel avenir pour les auberges de jeunesse, concurrencées par de nouveaux modèles ?

Yse Rieffel

Le modèle associatif traditionnel, porté par la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ) en France, peine à rivaliser avec une nouvelle génération d'auberges de jeunesse hybrides, à qui l'on préfère le terme d' « hostel ».



Grands dortoirs, nuitées à bas prix, salles de bains partagées... Dominique, originaire de la région dijonnaise, 67 ans, se souvient avec nostalgie de ses séjours en auberges de jeunesse, comme au Québec lorsqu'elle avait la vingtaine. « C'était peu coûteux et surtout, on rencontrait plein d'autres jeunes. On se sentait tellement libres... ». Même son de cloche chez Françoise, 49 ans, qui a séjourné dans ces établissements de ses 17 à 29 ans, de la Bretagne, à l'Angleterre jusqu'à la Nouvelle-Zélande. « Que de belles expériences faites de rencontres internationales et d'aventures », se remémore l'Alsacienne. Oriane, 25 ans, a parcouru l'Andalousie jusqu'à Tanger, au Maroc, en train, allant de dortoir en dortoir. « Les espaces communs étaient conçus pour favoriser l'échange. Ces auberges, ce sont bien plus que des endroits où l'on dort », résume-t-elle. Des lieux où se croisent étudiants, touristes de tout âge et aventuriers en quête de rencontres.

Recherche d'un repreneur

Ce modèle traditionnel des auberges de jeunesse associatives pourrait-il disparaître un jour ? Il semble être en tout cas fragilisé en France. Le 2 mars dernier, la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ), première organisation du secteur dans l'Hexagone, a été placée en liquidation judiciaire, laissant ses 317 salariés dans l'incertitude. Le réseau historique, qui regroupe près de 80 auberges françaises, notamment sous la marque « Hi ! France », est désormais à la recherche d'un repreneur.

Les acheteurs potentiels ont jusqu'au 10 avril pour déposer leur offre. Une continuité des activités jusqu'à début juin a été prononcée. « Les établissements de notre réseau restent donc ouverts et les réservations sont assurées par l'ensemble de nos équipes », précise Virginie Fonseca, directrice de la communication de la FUAJ. « Aujourd'hui, et au-delà de début juin, les réservations sont ouvertes et les plannings se remplissent pour les éventuels repreneurs », ajoute-t-elle.

Un modèle en souffrance

« C'est un modèle qui est en souffrance depuis un certain temps », pointe de son côté Isabelle Frochot, maître de conférences à l'université Bourgogne Europe, spécialisée dans le marketing du tourisme. Fondée dans les années 1960, la FUAJ avait déjà traversé plusieurs épisodes de redressement judiciaire entre 2018 et 2023, afin de permettre la poursuite de son activité. Sa mise en liquidation marque une nouvelle étape dans les difficultés rencontrées par ce modèle associatif à but non lucratif, qui peine à rivaliser avec une nouvelle génération d'auberges de jeunesse hybrides. « Ils ont évolué doucement, à la hauteur de leurs moyens, avec une structure associative qui les ralentit un peu dans leur mode de décision par rapport à une entreprise privée », explique l'enseignante-chercheuse, pointant des structures vieillissantes, n'ayant pas la force financière pour rénover et moderniser ces établissements.

The People, Eklo, Jost, Central, Generator... Depuis plusieurs années, des établissements plus modernes fleurissent dans les grandes villes françaises, à qui l'on préfère le terme de « hostel ». Ces lieux reprennent le concept d'auberge traditionnelle (dortoirs, espaces partagés...), mais le transforment avec un design travaillé et des espaces communs attractifs comme des bars, rooftops, coworking... Ils proposent aussi bien des dortoirs sur le modèle historique associatifs, que des chambres privatives double ou familiale dont le confort se rapproche de celui d'un hôtel. Cette montée en puissance a rebattu les cartes du secteur. « Ces nouvelles auberges sont arrivées en masse sur le marché. Personne n'avait vu arriver avec autant de force les investissements des grands groupes dans le secteur », observe Isabelle Frochot.

« Des prestations qui rendent la concurrence très compliquée »

Dans ce contexte, la concurrence devient difficile pour les acteurs historiques. « C'est un peu plus cher que les auberges associatives, mais la qualité et les prestations ne sont pas la mêmes. Ces nouveaux lieux ont des rooftops, des bars, ils privatisent pour des entreprises, ont beaucoup investi le design, tablent sur des expériences », énumère la chercheuse. Dortoirs avec rideaux, lampes de lecture, décorations, matelas confortables... « Les jeunes générations urbaines qui ont l'habitude de beaucoup voyager et sont habituées au confort, vont le trouver dans ces auberges nouvelles », appuie Isabelle Frochot.

Pour un lit dans un dortoir mixte de six personnes avec salle de bains commune au People, en plein cœur du Marais à Paris, il faut compter une soixantaine d'euros en avril. Pour une chambre double traditionnelle, le prix grimpe à un peu plus de 200 euros, ce qui est plus proche des tarifs classiques d'hôtels parisiens.

« C'est un modèle complètement hybride, qui grignote à la fois le marché de l'auberge et celui de l'hôtellerie tout en pouvant concurrencer Airbnb », poursuit-elle. « Ce n'est plus un modèle associatif avec une vocation de mixité sociale. C'est un modèle d'affaires », résume Isabelle Frochot. À l'image du Generator dans le X^e arrondissement de Paris, installé depuis 2015, qui cumule 920 lits. Le secteur est en pleine expansion. En 2024, il compte environ 65 établissements et plus de 16 000 lits en France, selon l'observatoire de l'industrie hôtelière de Rydge publié en octobre. À cette capacité devraient s'ajouter plus de 2 400 lits supplémentaires d'ici à 2028. ■